

Image not found or type unknown



Nouvelle donation qu'elle date de départ

Par **rehad**, le **10/05/2015** à **19:03**

BonjourrrrrJ'ai fait une donation à ma fille en 2007 sous la loi existante à savoir dix ans , je veux faire une autre donation à ma fille sous la nouvelle règle qu'elle est la date de départ de la nouvelle donation au terme des dix ans ou dois je attendre 15 ans.rnrnMerci pour votre conseilrrnrrehad